

La Commission joue sa dernière carte pour dégager un compromis sur la migration

Union européenne L'exécutif a détaillé les derniers éléments de sa réforme migratoire.

Le président Jean-Claude Juncker a prononcé son dernier discours sur l'état de l'Union cette semaine, mais sa Commission n'a pas dit son dernier mot, notamment sur la migration. Ce jeudi, l'exécutif européen a proposé les derniers éléments *"qui doivent permettre de dégager un compromis sur la réforme en matière de migration et de gestion des frontières"*. Entendez: de sortir des querelles interétatiques pour mettre sur les rails une politique d'asile européenne.

"Le défi migratoire va perdurer et nous devons nous doter de l'arsenal dont nous avons besoin aujourd'hui pour les défis de demain", a déclaré ce jeudi Dimitris Avramopoulos, commissaire pour la Migration. Ainsi, la Commission propose-t-elle de renforcer le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes, en le dotant de 10 000 agents opérationnels d'ici 2020. Ceux-ci seraient déployés au sein des États membres ou de certains États tiers, tels que

ceux des Balkans, afin de les soutenir dans la gestion des frontières extérieures de l'Union. *"L'UE ne va pas assumer les responsabilités des États membres, mais les aider à les assumer"*, a toutefois précisé M. Avramopoulos, raison pour laquelle ces agents se trouveraient sous l'autorité et le contrôle de l'État membre en question.

Pas de militarisation

Et d'ajouter: *"Nous ne proposons pas une militarisation de notre Union et nous ne serons jamais une forteresse."* Cette proposition, dont le coût s'élève à 1,3 milliard d'euros pour la période 2019-2020, se veut en effet une réponse légale et rationnelle aux *"inquiétudes"* de certains pays, dont

l'Autriche, qui voudrait déployer des soldats aux frontières de l'Union.

Par ailleurs, la Commission entend mettre en place une vraie agence européenne pour l'asile. Moyennant un budget de 321 millions d'euros, cet organe appuierait les États membres demandeurs dans l'administration des procédures d'asile et la gestion des mi-

grants, notamment dans les *"zones de crise"* telles que les hotspots grecs.

Last but not least, les renvois dans leur pays d'origine des personnes dont la demande d'asile a été refusée devraient être accélérés, notamment en limitant à cinq jours le délai pour les recours contre une telle décision. Ou encore en prévenant les fuites, à tra-

vers un recours à la ré-tention basé sur des critères clairs et communs.

Outre l'appel de l'exécutif européen à développer *"des voies d'entrée légales vers l'Europe"* – un tabou des Vingt-huit –, force est de constater que ces propositions mettent le paquet sur la sécurité et les renvois, seuls aspects de la mi-

Ces propositions alimenteront les débats du sommet informel de Salzbourg.

gration autour desquels les discussions ne tournent pas au vinaigre. Évitant d'évoquer le controversé mécanisme de relocalisation des migrants au sein de l'Union, toujours boudé par bien des États membres, ces idées ont donc de quoi plaire aux leaders européens qui se réuniront à Salzbourg la semaine prochaine.

M.U.